

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

FICHE DE DOMNEES DE SECONTE (FDS)					
Section 1. Identification					
Identificateur de produit	LIGNA DEGRIO				
Autres moyens d'identification	Nettoyant éclaircissant concentré pour surfaces en bois				
Usage recommandé et restrictions d'utilisation Détergent					
Identificateur du fournisseur initial	Les Finitions ÉVO Inc.; 803 de la Caniapiscau, Chicoutimi, QC G7K 0A8				
	418-698-2885 & 888-987-2885				
Numéro de téléphone en cas de restriction d'utilisation Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666					
Section 2. Identification des dangers					
Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)					
Irritant pour les yeux (catégorie 2)					

Corrosion/irritant cutanée (catégorie 2)

Toxicité aigüe, oral (catégorie 4)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)



ATTENTION

H302 Nocif en cas d'ingestion

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

P261 Ne pas respirer poussières/ fumes/ gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P264 Laver les mains après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

P302+1SZ EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: taver abondamment avec de l'eau et du savon.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P309+P311 Si exposition ou malaise : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P332+P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

P337+pgt 3 Si l'irritation des yeux persiste : consulter un médecin / attention.

P403+P235 Conserver dans un endroit sec et frais.

P501 Éliminer le contenu / récipient pour se conformer aux réglementations locales et fédérales.

		se comormer aux regiementation	s locales et lederales.		
Autres dangers connu	•				
		Section 3. Composition/infor	mation sur les ingrédients		
Dénomination chimique (nom commun/synonymes)			Numéro CAS ou autre	Concentration (%)	
Acide sulfamique			5329-14-6	5 – 10	
Acide Oxalique			144-62-7	1 - 5	
Agent du surface non ionique 2-Ethyl Hexanol EO-PO			64366-70-7	1 – 5	
		Section 4. Pre	miers soins		
AVERTISSEMENT	ENT Vue d'ensemble des urgences : Peut causer une irritation des voies respiratoires, de la peau et des yeux. Éviter le contact				
	avec les yeux, la	peau et les vêtements. Ne pas ing	gérer. Éviter de respirer vapeur et brume	. Conserver le récipient fermé.	
	Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Laver abondamment après usage et manipulation.				
Voies d'absorption	Contact cutané, yeux, inhalation et ingestion.				
Inhalation	Transporter la victime dans un endroit bien aéré. Demander l'aide médicale, s'il y a des symptômes apparents.				
Voie orale	orale Ingestion : Si conscient, donner de l'eau et contacter immédiatement le médecin. Ne pas faire v			faire vomir la victime à moins	
	d'avis contraire par le personnel médical. Ne jamais rien donner à boire ou à manger à une personne i				
	Demander de l'aide médicale s'il y a des symptômes apparents.				
Voie cutanée	e cutanée Contact avec la peau : Rincer la peau avec l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste de l'aide médicale.				
Voie oculaire	Contact avec les yeux : Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer les yeux avec de l'eau courante pendant 15 minutes				
	tout en maintenant les paupières ouvertes. Demander de l'aide médicale si une irritation se développe et persiste.				
Effets chroniques pote	entiels sur la sante				
Effets cancérogènes		Non classé ou énuméré par CIRC, NTP, OSHA, UE et l'ACGIH.			
Effets mutagènes		Aucun connu			
Effets tératogènes		Aucun connu	ı connu		
Mention de prise en c	Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document				
	Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie				
Dangers spécifiques d	u produit danger	eux (produits de combustion da	ngereux)		



Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO2), oxydes d'azote (NO, NO2).

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

En cas d'incendie: PETIT INCENDIE: Utiliser de la poudre extinctrice. GROS INCENDIE: Dioxyde de carbone, produit chimique sec, vaporisateur d'eau, de mousse.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Petit déversement ou fuite :

Diluer avec de l'eau et éponger avec une vadrouille, ou bien absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu dans un contenant de récupération approprié. Si nécessaire : Neutraliser le résidu avec une solution diluée de bicarbonate de soude ou équivalent. Terminer le nettoyage en versant de l'eau sur la surface contaminée et en disposer conformément aux règlements locaux et régionaux.

Fuite ou déversement important:

Absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu dans un contenant de récupération approprié. Neutraliser le résidu avec une solution diluée de bicarbonate de soude ou équivalent. Disposer conformément aux règlements fédéraux et provinciaux.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Tenir le contenant bien fermé hermétiquement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Garder le contenant bien fermé hermétiquement jusqu'à son utilisation. Éviter les températures extrêmes (en dessous de 0°C ou au-dessus de 40°C).

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Limites d'exposition : Référez-vous à la section 2 de la présente fiche signalétique.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Prévoir un tuyau d'échappement de ventilation ou tout autre contrôle d'ingénierie pour maintenir en suspens la concentration des vapeurs inférieur aux limites. S'assurer qu'on retrouve près du lieu de travail une douche et une douche oculaire.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Yeux : Lunettes de sécurité (recommandé). **Corps** : Manches longues. **Respiratoire** : Porter un respirateur approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. **Mains** : Gants résistants et imperméables (caoutchouc, nitrile, latex ou équivalent).

Protection individuelle lors d'un grand déversement : Lunettes antiéclaboussures. Vêtement de protection complet. Bottes. Gants. Respirateur pour COV.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques								
Apparence, état physique/couleur Liquide transparent			Tension de vapeur		Même que l'eau			
Odeur	Odeur Légère				Volatilité		Non disponible	
Couleur		Incolore			Seuil d'odeur		Non disponi	ble
Poids molécula	ire l	Non disponibl	e		Vitesse d'évap	poration	Non disponib	ole
Formule moléc	ulaire		Non o	disponible	Solubilité		Soluble dar	ns l'eau
pH (sol.1%/eau): 1.5 –2.5		Propriétés de dispersion		Dispersion dans l'eau froide				
Point d'ébullition 100°C (212°F)		Température de décompo		osition	Non disponible			
Point de congél	lation	0°C (32°F)		Viscosité		Non disponib	ole
Température c	ritique		No	on disponible	COV	0 g / litre		
Densité relative	e			1.00-1.10	Autre	Aucune co	nnue	

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité et réactivité : Le produit est stable. Conditions d'instabilité : Aucune connue

Différentes substances : Réactif avec les agents oxydants et les alcalins forts.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone (CO, CO2) dû à la décomposition thermique.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Non disponibles

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Non disponibles

Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)



Autres effets toxiques sur les humains: Irritant pour les yeux et la peau. Remarques spéciales sur la toxicité pour les animaux : Non disponible. Remarques spéciales sur les autres effets toxiques sur l'humain : Non disponible.

Effets chroniques sur les humains : Effets cancérogènes : Non classé ou énuméré par CRIC, NTP, OSHA, UE et l'ACGIH.

Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)

Aucune donnée disponible.

ETA non disponible dans ce document.

G 4.	10	D /	/ 1	
Section	12.	Données	ecol	logiques

DOB et DCO: Ce produit a une bonne biodégradabilité.

Biodégradable/OCDE: Non disponible

Persistance et dégradation | Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO2) et eau.

Toxicité des produits de Le produit et ses produits de dégradation ne sont pas toxiques pour l'environnement.

biodégradation:

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible

Autres effets nocifs Aucune donnée disponible

Section 13. Données sur l'élimination

Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés

Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux sur la protection de l'environnement.

Répartition des déchets : Non disponible. Consultez les autorités locales ou régionales.

Section 14. Informations relatives au transport

Information sur la réglementation:

Classification DOT

Classification TMD

Classe IMDG
Classe IATA-DGR

NON RÉGLEMENTÉ POUR LE TRANSPORT

Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD

Non réglementé

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)

Not regulated

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)

Not regulated

Précautions spéciales (transport/déplacement) Aucune
Dangers environnementaux (IMDG ou autre) Aucun

Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité) Possible

Section 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne relative à la sécurité/santéConsulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).

Réglementation, canadienne relative à l'environnement Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)

Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement

Aucune

Section 16. Autres informations

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité Le 05 mai 2022 version 1

Références Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCOHS.

Abréviations

ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS Chemical Abstract Service

CL Concentration létale

DL Dose létale

ETA Estimation de la toxicité aiguë

IARC International Agency for Research on Cancer
IATA International Air Transport Association
IMDG International Maritime Dangerous Goods Code

LIS Liste intérieure des substances (DSL)

NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health NTP National Toxicology Program (U.S.A.)

OSHA Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)



PEL Permissible Exposure Limit

SIMDUT Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

STEL Short-term Exposure Limit TLV Threshold Limit Value

TMD Transport de marchandises dangereuses au Canada

TSCA Toxic Substances Control Act
TWA Time Weighted Average

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.